

Projet Divèrba :

vers une amélioration agroécologique

des prairies semées valorisant la diversité biologique

E. Gressier, L. Hazard

INRA, UMR1248 AGIR, 31326 Castanet Tolosan ; hazard@toulouse.inra.fr

Une double innovation, technique et organisationnelle, est nécessaire pour créer des Prairies à Flore Complexe localement adaptées

Le projet Divèrba propose la réalisation, en partenariat entre partenaires de terrain et chercheurs, d'**une double innovation** :

- des mélanges pour créer des prairies à flore complexe (PFC) localement adaptées,
- un nouveau mode d'organisation collective de l'amélioration des prairies semées.

Ce projet, financé par la région Midi-Pyrénées, consiste à développer, avec les éleveurs, les moyens de valoriser la diversité de la flore des prairies lorsqu'ils ressemment des PFC qu'ils exploiteront à faibles intrants, en Agriculture Biologique et/ou dans des zones écologiquement remarquables. Il s'agit de **choisir la composition des prairies semées en fonction de leur milieu de culture et des objectifs de production plutôt que d'avoir recours aux intrants pour standardiser le milieu de production de monocultures fourragères.**

En termes de **production**, ces PFC sont plus productives et pérennes en conditions de culture à faibles intrants que des monocultures, plus appétibles pour les animaux, et favorables à la santé des troupeaux et à la qualité des produits animaux. En termes d'**environnement**, le recours à des mélanges complexes réduit le recours aux engrais, aux pesticides, et aux antiparasitaires et favorise la biodiversité associée aux prairies. Dans une logique d'agriculture de conservation (FAO, 2002) et de la loi Barnier (n° 95-101 du 2 février 1995), nous envisageons d'introduire dans ces mélanges des populations locales, ce qui limite l'introduction de matériel génétique exogène dans les écosystèmes. Ces mélanges d'espèces locales pourraient dans les années à venir permettre la création de réservoirs de biodiversité à l'image des «surfaces de compensations écologiques» mises en œuvre en Suisse (groupe 4 du Grenelle de l'Environnement). En termes d'identité d'un **territoire**, l'utilisation de populations locales dans les mélanges vient renforcer le lien entre les produits de l'élevage et le terroir. Elles s'intègrent dans des processus de production sous signe de qualité inféodés à un territoire : AOC, IGP...

L'ensemble des savoirs, scientifiques et locaux, doivent être mutualisés pour formaliser les règles d'assemblage des espèces prairiales des PFC localement adaptées

Créer une PFC est une tâche complexe qui nécessite une approche interdisciplinaire mobilisant les acquis de différentes disciplines scientifiques, différentes ingénieries. Pour appréhender cette complexité et aboutir à des solutions localement adaptées, les connaissances empiriques, les savoirs locaux sont à intégrer à cette approche. Notre projet vise à formaliser les règles d'assemblage des espèces prairiales en fonction du milieu et des objectifs de production pour créer et pérenniser des PFC. Nous sommes en effet en mesure de les formuler avec nos partenaires, en croisant approches phytosociologiques et fonctionnelles mises en œuvre sur les milieux naturels. Nous allons caractériser les espèces à multiplier pour réaliser différents types de mélanges PFC. Pour établir ces différents types de mélanges, nous identifierons des couples « milieu-fonction »

pertinents pour les zones géographiques visées. Nous mobiliserons les outils de l'équipe Orphée sur la caractérisation des espèces par rapport aux fonctions et aux caractéristiques agronomiques (JOUANY *et al.*, dans ce document). On peut ainsi typer différents mélanges selon différentes matrices fonctionnelles Graminées / Légumineuses / Autres dicotylédones pour lesquelles il existe une gamme d'espèces adaptées aux milieux pédoclimatiques. Parmi ces espèces redondantes sur le plan écologique et fonctionnel, seront choisies celles à multiplier sur d'autres critères à discuter et surtout sur leur facilité à être multipliées. Ce choix des mélanges et des espèces « cibles » correspond donc bien à un **travail de co-conception** ; c'est-à-dire un travail à réaliser collectivement visant à prendre en compte l'ensemble des connaissances scientifiques et empiriques pour traiter de ce problème complexe.

L'amélioration agroécologique des prairies passe par une reterritorialisation et déssectorialisation du dispositif d'innovation variétale

Les modes *top-down* actuellement dominants d'innovation et de transfert ne répondent que partiellement aux attentes d'agriculteurs engagés dans un autre projet d'agriculture qui se développe sous les noms d'Agroécologie, d'Eco-agriculture, d'Agriculture de conservation, Révolution doublement verte... Contrairement à l'Agriculture Durable, qui demeure très conceptuelle et qui ne s'affiche que dans un mode de développement Top-Down, l'Agroécologie est une réalité de terrain qui correspond à ces projets ancrés à des territoires et qui transcende le seul secteur de l'agriculture. La multifonctionnalité de la prairie se construit dans ces initiatives locales. L'éleveur inscrit son projet d'agriculture dans une relation de plus en plus étroite avec le contexte écologique et social qui lui est propre. Cette agriculture « située » questionne le mode d'accompagnement agricole et la production des connaissances de la recherche. Il invite la mise en œuvre de recherches participatives dans des réseaux d'acteurs diversifiés avec, aux côtés des chercheurs, des professionnels du monde agricole, des gestionnaires de l'environnement, des élus locaux, des associations... L'actuel dispositif d'innovation variétale n'est pas conçu pour offrir la diversité des réponses nécessaires à chaque situation locale puisqu'elle n'est pas en mesure d'identifier les demandes. Ceci est d'autant plus vrai que les relais locaux (stations d'expérimentation, commerciaux-conseillers...) entre les éleveurs et les créateurs de variétés disparaissent. L'alternative que nous explorons dans notre projet nous amène à tester la faisabilité d'une amélioration participative des PFC sur différents terrains :

- en lien avec l'Agriculture Biologique, au sein de collectifs d'éleveurs du sud du Massif central (Association Vétérinaire des Eleveurs du Millavois) et du Pays Basque (CIVAM BLE) ;

- en lien avec une agriculture en zone écologiquement remarquable (contrats avec le Parc National des Pyrénées, CPIE docob N2000, PHAE), et la production sous SIQO devant faire la preuve d'un lien au terroir avec la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées et le GIS id64.

Le projet Divèrba s'inscrit dans la perspective d'une nouvelle réglementation reconnaissant les « variétés de conservation »

Le projet Divèrba débute en 2008 et se déroule sur 3 ans. Son ambition de proposer un dispositif alternatif d'amélioration des PFC repose pour partie sur l'adoption d'une réglementation sur les « variétés de conservation ». En l'absence d'une telle réglementation, l'objectif est de construire un outil d'aide à la décision pour définir une PFC cible, localement adaptée, ainsi qu'un dispositif permettant de diffuser cet outil et de produire des semences d'espèces locales non soumises à réglementation qui viendront compléter les variétés commerciales pour constituer des mélanges complexes. Cette double innovation, fruit d'un travail en partenariat, sera alors protégée par une marque collective.

Références bibliographiques

FAO (2002) : "Conservation agriculture : when agriculture is profitable-sustainable", CD-rom.
JOUANY C., THEAU J.-P., DURU M., HAZARD L., CRUZ P. (2008) : Quels enseignements des études sur prairies permanentes pour choisir les espèces, gérer la fertilité et les modalités d'utilisation des prairies à flore complexe ?, dans ce document.